

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 7 juillet 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4227-2023.

Hydro-Québec Distribution – Approbation d'un contrat d'approvisionnement avec Parc éolien de Grosse Île S.E.C. (PEDGI) pour de l'électricité de source éolienne.

Demande de remboursement de frais du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de remboursement des frais du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* au présent dossier. Tel qu'indiqué sur le formulaire, la demande est logée par *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, qui est la responsable du paiement de ces frais pour le Regroupement.

Nous invitons respectueusement la Régie à accueillir la présente demande de remboursement de frais. Nous soulignons en effet **le caractère actif, ciblé et structuré de l'intervention du RTIÉE**, de même que **le caractère sobre et très raisonnable des frais demandés**, lesquels ont été nécessaires à notre intervention. Nous espérons humblement avoir été utile aux délibérations de la Régie.

Nous attirons l'attention de la Régie sur notre [Rapport C-RTIÉE-0002](#). Nous y avons traité successivement des aspects suivants :

4 - Le prix contractuel.

4.1 Le prix de l'électricité.

4.2 Le paiement par HQD du coût du poste de départ et du réseau collecteur.

5 - La durée du contrat.

5.1 La durée initiale de 30 ans.

5.2 L'option de renouvellement.

6 - La puissance contractée et la configuration du réseau énoncée au contrat déterminant l'obligation d'HQD de payer l'électricité rendue disponible mais non livrée.

7 - Le type d'éolienne, la localisation, les impacts et l'acceptabilité.

8 - La clause pénale.

Conclusion, analyse économique globale et recommandation finale.

Nous invitons ainsi respectueusement la Régie à accueillir la présente demande de remboursement de frais.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a long horizontal flourish underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).